

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 49 (1987)

Heft: 13

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ateliers spécialisés pour systèmes de freins hydrauliques

«Les organisations du domaine de la technique agricole le Service pour la prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), la FAT (station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural) et les responsables du groupement professionnel des machines agricoles de l'USM (Union suisse du Métal) sont tous d'accord sur la nécessité d'utiliser des freins hydrauliques pour les grandes remorques.»

Voici ce qu'écrivit la revue «métal» du 10 septembre 1987.

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ASETA qui a participé et participe encore à la normalisation et à l'introduction de freins hydrauliques et qui, en tant qu'organisation professionnelle, maintient le dialogue avec les agriculteurs interpellés, soutient le comité du groupement professionnel Machine agricole de l'USM qui veut de son côté et auprès des ses membres, encourager la bonne pose de systèmes de freinage modernes.

Cette procédure a été fixée dans un programme de 6 points qui comprend également la distribution d'un autocollant:

1. Le cours au Centre professionnel d'Aarberg sur la constitution des freins hydrauliques pour machines agricoles a été intensifié.
2. Les participants à ce cours et les candidats qui ont réussi l'examen professionnel supérieur dans la profession de mécanicien de machines agricoles depuis 1984 peuvent être considérés comme

des spécialistes des systèmes de freins hydrauliques de remorques agricoles.

3. Les employeurs qui occupent de telles personnes peuvent s'inscrire sur la liste des «entreprises spécialisées pour les freins hydrauliques de remorques agricoles».
4. Cette liste paraît périodiquement dans les publications spécialisées agricoles et agronomiques.
5. Cette liste sert aux fournisseurs de «robinets de freinage» pour une livraison sélective des ateliers.

6. Les membres de l'USM qui font partie de cette liste peuvent obtenir auprès de l'USM les «labels de qualité» et ainsi poser une marque distinctive sur les travaux qu'ils exécutent.



Grâce à ces mesures, on devrait obtenir une demande fondée du côté des entreprises spécialisées en machines agricoles.

Pression forte sur les prix de machines agricoles

La branche machines agricoles n'est toujours pas satisfaite de la situation des prix sur le marché. L'enquête faite en 1987 de l'Union suisse du Métal en arrive à cette conclusion. Nous vous soumettons le communiqué de presse de l'USM, étant donné que la situation dans les entreprises membres de l'USM ressemble dans bien des points à celle des exploitations agricoles et qu'un sondage dans la branche des machines agricoles touche directement aussi l'agriculture. (La Réd.)

Les résultats découlant de l'analyse des plus de 400 questionnaires qui nous sont parvenus donnent une image représentative et significative de la situation économique actuelle

dans nos branches, ainsi que le jugement et les perspectives d'avenir des entreprises membres de notre Union. De cette appréciation il se dégage une satisfaction grandissante. Les carnets de commandes sont pleins à trop pleins et les perspectives d'avenir sont empreintes d'un prudent optimisme. La plupart des entreprises qui nous ont répondu pensent que la situation ne va pas se modifier et ne s'attendent pas à un essor économique important. Les grandes entreprises expriment cependant plus intensément le désir et l'espoir de réaliser un meilleur chiffre d'affaires que les petites entreprises. On remarque nettement une polarisation de plus en plus prononcée entre,

d'une part, les entreprises dirigées avec dynamisme, productives et futuristes et, d'autre part, les entreprises stagneantes, d'une mauvaise rentabilité, qui ne sont pas satisfaites de la situation économique et des prix réalisés. Ce phénomène, contradictoire au premier abord, prouve qu'une gestion d'entreprise pratiquant une saine politique des prix et basée sur des principes d'économie d'entreprise appropriés est, également pour les petites entreprises, une condition sine qua non pour venir à bout des problèmes et des tâches actuels et à venir. Il est également intéressant de constater la croissante disposition des entreprises à diversifier, c'est-à-dire à étendre leur champ d'activités sur les domaines voisins et apparentés, ce qui – semble-t-il – fut récompensé par des chiffres d'affaires plus élevés. Il est toutefois inquiétant de relever une nouvelle augmentation des absences dues à la maladie ou aux accidents, qui représente près de 3% de l'ensemble des heures de travail productif et entraîne un nouvel accroissement des pertes de chiffre d'affaires dans les entreprises membres de l'Union.

Construction métallique

A peu près la moitié de l'ensemble des chiffres d'affaires des membres de l'USM est réalisée dans le secteur de la construction métallique. Au cours de cet exercice, la construction métallique a enregistré une augmentation réjouissante de ses commandes et surtout une plus grande tendance aux commandes à plus long terme. Malgré

une diversification généralement plus accentuée, la proportion des entreprises purement spécialisées a augmenté dans le secteur de la construction métallique. Dans cette branche, le personnel a augmenté et l'on note une tendance à évoluer vers de plus grandes entreprises. Ceci a conduit à un épisode total de la main-d'œuvre potentielle et à un dessèchement du marché de l'emploi. L'appréciation du marché de l'emploi par les membres qui ont pris part à l'enquête fait ressortir une nette aggravation, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée faisant fortement défaut. Cette pénurie dans le domaine de la relève professionnelle et de la main-d'œuvre, qui s'aggrave nettement d'année en année, a incité les groupements concernés à faire de gros efforts dans le secteur de la propagande en faveur de la relève et du perfectionnement professionnels et à mettre à disposition les moyens nécessaires pour l'accomplissement de cette tâche et pour les frais qui vont en découler.

Machines agricoles

Dans le secteur des machines agricoles, on enregistre un plus grand nombre d'entreprises mixtes que dans la construction métallique, mais là aussi les entreprises spécialisées ont également légèrement augmenté. Les machines agricoles sont toutefois un domaine où l'on trouve plutôt des petites entreprises. La situation en matière de commandes est jugée satisfaisante. Les commandes sont plutôt à court terme, ce qui est typique et traditionnel pour la branche des machines agricoles.

On relève, comme auparavant, de fortes modifications de stocks dans le secteur des machines agricoles, elles ont toutefois légèrement faibli par rapport à l'année précédente. La branche des machines agricoles (réparations, commerce et construction de machines agricoles) continue de lutter contre une forte pression sur les prix et n'est pas satisfaite de la situation en matière de prix. Env. ¼ des entreprises indiquent que les prix réalisés ne couvrent pas les frais.

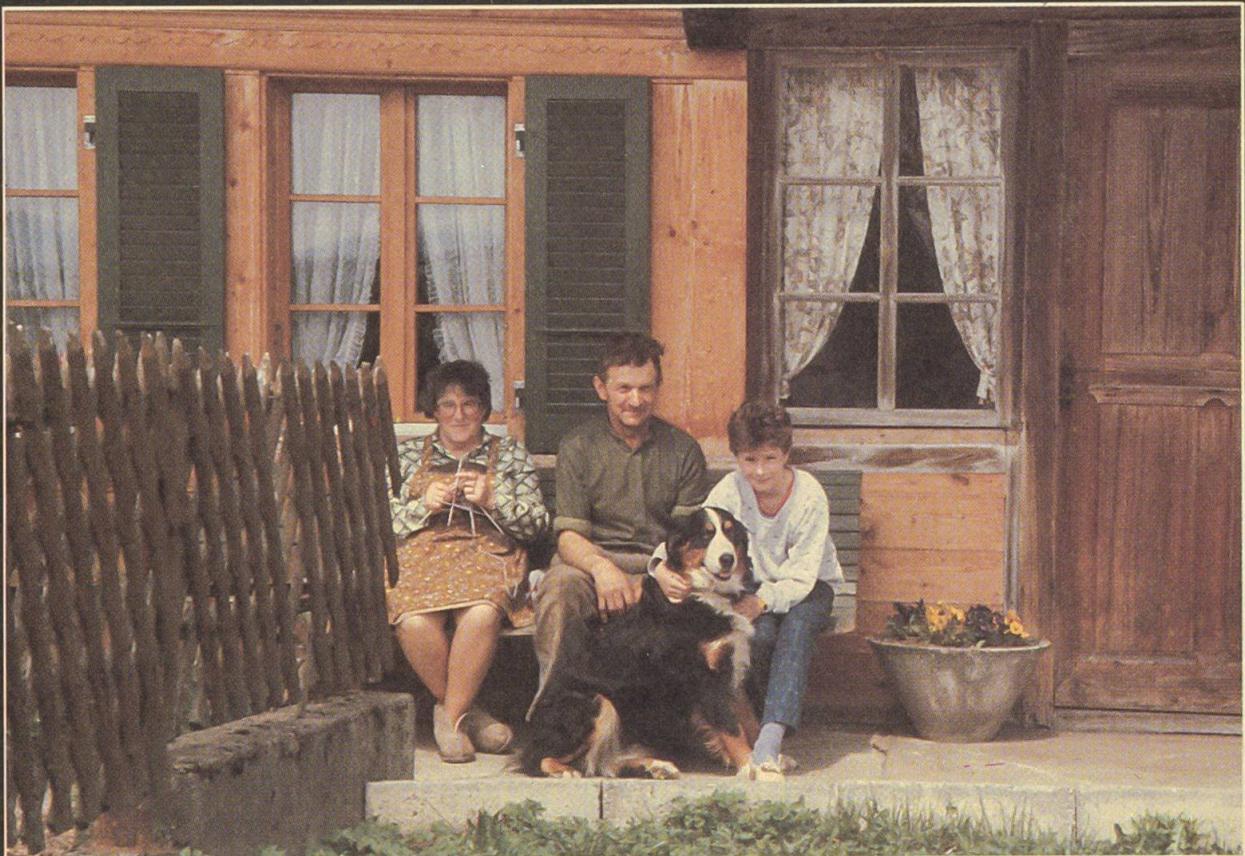
Pas d'apprentis arboriculteurs l'an prochain en Romandie

Cette année, dix arboriculteurs romands ont réussi leur maîtrise. Et deux jeunes ont obtenu leur certificat fédéral de capacité. Mais dans une année, il n'y aura plus d'apprentis arboriculteurs en Suisse romande, constate J.F. Schöpfer, président de la Commission romande de formation professionnelle en arbo-

riculture fruitière. Pourquoi cette situation?

Il y a une dizaine d'années, on comptait 7 ou 8 apprentis en moyenne annuelle. Depuis lors, ce chiffre n'a cessé de régresser, relevé M. Schöpfer. Cela ne trahit toutefois pas un désintérêt des jeunes pour le métier. Mais l'expérience mon-

Fini le boulot



Etre content. Et satisfait du travail réalisé
tout en se réjouissant de celui de demain. –
MOTOREX est dans le coup. Parce qu'il facilite
bien des choses.



Bucher + Cie S.A.
4900 Langenthal

tre que, à part les fils d'exploitants, les ouvriers qualifiés ont parfois de la peine à trouver une place. Car peu d'arboriculteurs professionnels ont les moyens de payer le prix correspondant à leurs capacités. Ensuite, beaucoup de jeunes deviennent arboriculteurs par d'autres voies de formation. Ainsi, les écoles d'agriculture dispensent elles aussi des cours d'arboriculture. Celle du Valais, par exemple, donne un enseignement mixte «culture maraîchère, viticulture,

arboriculture» correspondant au genre d'exploitations de ce canton.

C'est pourquoi l'apprentissage arboricole en Suisse romande doit être revu. La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande (qui organise notamment l'apprentissage et la maîtrise) a été saisie d'un projet d'apprentissage combiné: arboriculture, viticulture et grandes cultures, correspondant mieux aux exigences économiques du moment. (cria)

Objectif qualité pour les ingénieurs œnologues

Pour améliorer la qualité et l'originalité des vins suisses, favoriser les contacts entre les régions du pays et développer les relations professionnelles avec l'étranger, une cinquantaine d'ingénieurs œnologues ETS (la Suisse en compte plus d'une centaine) ont fondé en septembre 1987 l'Union suisse des ingénieurs œnologues USIO. L'association va pouvoir travailler efficacement au sein de l'Union internationale, laquelle regroupe les pays viticoles d'Europe occidentale, la Yougoslavie et d'autres nations. Depuis quelques années, relève le

président de l'USIO, Jean Crettenand (Station fédérale de recherches agronomiques de Changins), les centres de formation professionnelle de Changins et Wädenswil forment des ingénieurs œnologues; la durée des études est de quatre ans. Tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur, une meilleure liaison entre ingénieurs spécialisés devait s'établir en vue de promouvoir la qualité des vins et les valoriser, souligne M. Crettenand. Avec la fondation de l'USIO, un pas de plus est fait dans cette direction.

(cria)

(Association pour le développement des énergies renouvelables) pour l'installation d'une turbinette avant assurer l'approvisionnement en énergie d'une propriété privée non raccordée au réseau.

Le but de cette expérience pilote est d'améliorer la maîtrise d'une technologie existante (turbine cross-flow) mais surtout d'étudier l'intégration de techniques originales de régulation et de sécurité dans le cadre d'une réalisation pratique. Les systèmes développés au cours de cette expérience pilote seraient susceptibles d'être généralisés aux multiples possibilités actuellement inexploitées le long de nos cours d'eau.

L'ADER a pour tâche de coordonner les travaux et d'assurer, en collaboration avec l'EINEV et l'EPFL, le suivi scientifique de cette installation. Elle tiendra régulièrement ses membres informés des résultats obtenus.

ADER



Les têtes intelligentes se protègent

L'approvisionnement en énergie d'une propriété privée non raccordée au réseau

Ces jours derniers, une convention a été signée entre l'EINEV (Ecole d'ingénieurs de l'Etat de

Vaud), l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne), un artisan, un particulier et l'ADER

**Brochure No 10 de l'ASETA:
L'agriculteur – partenaire dans
la circulation routière 7 chapitre-
tres, 88 pages, format A4 dans
un classeur pratique. Prix Fr.
20.–**

Commandes: ASETA, Secrétariat central, 5223 Riniken; Tél. 056-412022

ensiler
décharger
transporter
remplir
distribuer
assortir
doser
soulever



*fabrique des installations de manutention et
de conditionnement
3422 Kirchberg BE, Tél. 034 45 14 44*

votre spécialiste!